L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 18 FEVRIER.

FEUILLETON.

Commencé le 10 Février.

LE DEMON —DES— MONTCHEVREUIL.

—PAR—

M. DE LESCURE.

IV

BRELAN DE DAUPHINS.

Le comte de Montchevreuil, qui avait ses grandes et petites entrées chez la marquise Sciarra-Meilfiore, rue Roquepine, 26, entra inquiet dans son boudoir, et ne fut pas médiocrement désappointé de n'y trouver que la première camériste, la soubrette favorite, légère messagère des bonnes et des mauvaises nouvelles: Foliola. Tout en adoucissant par un gracieux sourire ce que la déconvenue du visiteur pouvait avoir de plus désagréable, l'aimable brunette lui déclara que sa maîtresse, appelée au dehors par une affaire aussi majeure qu'imprévue, n'avait pu l'attendre plus longtemps et venait de sortir de l'hôtel, dans sa voiture sans armoiries, avec un simple laquais en grison, comme on disait au dernier siècle, c'est-à-dire en houppelande grise et non en livrée.

—Où est-elle allée? demanda Montchevreuil.

La jolie soubrette mit le doigt sur sa lèvre rose, en levant les épaules et en hochant la tête tour à tour.

La traduction de cette espiègle mimique était facile: destination inconnue. Telle était l'unique réponse de l'oracle domestique en vain consulté.

Mais il est avec les sphinx des accommodements, et Montchevreuil n'était pas de ces Œdipe qui jettent du premier coup leur langue aux chiens.

—Un mystère! tu m'intrigues, déclara le comte en souriant malicieusement. Ta maîtresse n'a donc plus confiance en toi?

—J'espère que si, balbutia Foliola, pâlissante.

—Si tu jouis toujours de ses bonnes grâces, il faut croire que tu as perdu quelque chose de ton empire sur ton promis Giacomo. C'était le valet de pied en grison, serviteur de prédilection, qui accompagnait la marquise dans son expédition.)

—*Per la madona!* s'écria Foliola rougissante, je voudrais bien voir cela.

Et elle frappa d'un pied mutin le tapis de Smyrne qui veloutait le parquet, en femme qui sait ce qu'elle vaut et ne pardonne pas une atteinte à ses droits.

—Il faut bien le croire, continua Montchevreuil, puisqu'il t'a caché le but de cette expédition. Lui aussi est allé peut-être en bonne fortune. Où les jolis garçons trouvent leur proie, ils la prennent. Toutes les moues jalouses, et tous les poignards de ta jarretière n'y feront rien, la belle. Quand un garçon comme Giacomo a un secret pour une fille comme toi, c'est mauvais signe.

—Aussi n'en a-t-il pas! déclara la soubrette fièrement.

—Tu sais donc où il est allé?

—Oui.

—Et tu pourrais me le dire?

—S'il me plaisait.

—Il te plaira, j'en suis certain, déclara Montchevreuil d'une voix caressante, en lui pinçant le menton.

—Voyez vous l'enjôleur. Vous mériteriez que je vous tienne rigueur pour la peur que vous m'avez faite.

J'en conviens et suis prêt à réparer mes torts par une contribution de pénitence, une amende volontaire qui va grossir le tas de la tirelire à la dot. Et je ne parle pas de la reconnaissance que je te devrai en sus pour un de ces services qui ne se payent pas.

Le comte mit un louis dans la main potelée, aux bagues un peu criardes, de Foliola, qui avait pris son parti et s'exécuta en disant, câlinement malicieuse:

—Comme on voit que vous savez bien qu'on ne peut pas vous refuser.

—A la bonne heure! Tu dis donc que la marquise est allée?

—Chez une dame de Rambaud, hôtel et rue Saint-Roch.

—Une nouvelle connaissance que je ne lui savais pas, observa tout haut le comte un peu piqué.

—Vous ne pouvez pas tout savoir, dit la mutine, qui prenait sa revanche.

—Aussi suis-je réduit parfois à deviner.

—Seul?

—Non, en compagnie de M. Cabuche.

—Diable! c'est sérieux, car M. Cabuche ne se mêle que de choses non frivoles.

—En effet.

—L'aventure me pique au jeu. J'y cours.

—Prenez garde! Vous n'ignorez pas qu'il y a des jours où Madame n'aime pas à être dérangée.

—Aussi j'espère que je ne la dérangerai pas.

—*Chi lo sa!* opina la soubrette devenue grave, avec la formule fataliste et proverbiale de son pays.

—Nous verrons bien. Adieu.

—Au revoir, monsieur le comte, et bonne chance.

Montchevreuil sorti, la soubrette frappa doucement ses mains l'une contre l'autre derrière la porte refermée:

—Souvent femme varie, murmura-t-elle avec une gaieté maligne, monsieur de Montchevreuil. Bien fol est qui s'y fie. Et vous m'avez payé un louis un renseignement qui ne vous servira pas à grand'chose. Madame est de précaution et saisoustraire [illegible] la porte quand elle ne veut pas être surprise. Il faut montrer patte blanche. Et ce mot de passe, sans lequel vous n'entrerez pas, je n'ai pu en trahir le secret.... par la bonne raison que je ne le sais pas.

Sur cette réflexion, l'alerte et futée camériste, avec un rire espiègle, disparut en sautillant comme un oiseau.

Minuit sonnait à l'horloge de Saint-Roch comme Montchevreuil se présentait à la porte de l'hôtel de la rue du même nom, hermétiquement fermé sous une triple série de fenêtres également closes. Les persiennes du troisième étage seules laissaient filtrer la lumière à travers leurs barreaux.

L'hôtel était peu fréquenté, et le 31 mars 1814 ne pouvait être un jour de grosse recette pour les marchands d'hospitalité, beaucoup de voyageurs ayant pris leur vol à l'approche des alliés, et peu de visiteurs les ayant remplacés. Les jours de révolution et d'invasion sont forcément jours de chômage pour les lieux publics et les logeurs mercenaires. Le troisième étage de l'hôtel paraissait donc seul habité, et Montchevreuil, qui avait observé les lieux au préalable, ne s'en étonna pas. Il ne s'étonna pas davantage de ne pas voir à la porte la voiture de la marquise Sciarra-Meilfiore, qui, par précaution, avait donné congé à ses gens, sauf à eux à revenir à l'heure qu'elle leur avait fixée.

Montchevreuil, de plus en plus intrigué, sonna trois fois, à intervalles égaux. Il savait par expérience que beaucoup de portes qui ne s'ouvriraient pas à la première réquisition s'ouvrent à la troisième, l'insistance du visiteur attestant ainsi, par une présomption favorable, ses droits à l'introduction. En effet, au troisième coup de sonnette la porte ne s'ouvrit pas; mais deux énormes verrous roulèrent dans leur coulisse rouillée, et une voix grondeuse se fit entendre derrière un judas grillé dont le volet intérieur avait été abattu.

—Qui va là? demanda la voix.

—Ami, répondit Montchevreuil.

—Ami ne suffit pas. Tout le monde est notre ami et nous sommes les amis de tout le monde. Mais vous n'entrerez point.

—Parbleu! vous me la baillez belle et voilà une étrange défense pour un lieu banal. Un hôtel est, je suppose, un endroit ouvert à tous, en payant, bien entendu.

—Nous ne voulons pas de votre argent.

—C'est ce que nous allons voir, morbleu!

—Pas d'esclandre. On est en force et dans son droit. Charbonnier est maître chez lui.

—Madame la marquise Sciarra-Meilfiore est-elle ici?

—Je l'ignore.

—Je me serai trompé de porte, grommela Montchevreuil désappointé. Ceci n'est point un hôtel, mais un couvent, dont le portier mérite plus que jamais le nom de frère lai.

—Tout le monde ne peut être enfant de l'amour, riposta aigrement, vexé, le concierge qui était grêlé et qui se vengeait, un peu au hasard.

—Des gros mots, constata Montchevreuil. Pardieu, cela finirait mal, sans cette porte. Essayant, cependant, avant de battre en retraite, chose qu'il n'aimait guère, un suprême effort de conciliation:

—Vous m'avez mal compris, bonhomme, déclara-t-il. Je n'ai pas le moins du monde l'intention de vous offenser et vous le démontrerais volontiers, si vous ne vous refusiez si obstinément à mes avances. Je le regrette pour vous, car c'est une bonne aubaine que vous perdez. A par votre faute.

—Non, par celle de ma consigne.

—C'est dommage. Mais, comme disait Henri IV, mon aïeul, je puis bien le supposer, puisqu'il était le père de tous ses sujets, s'il est bon de se souvenir de la consigne, il est quelquefois meilleur de l'oublier, *ventre-saint-gris!*

Et sur cette plaisanterie de joviale résignation, Montchevreuil, faisant contre fortune bon cœur, allait se retirer, quand, à sa grande surprise, la porte s'ouvrit brusquement.

—Puisque vous avez le mot de passe, monsieur, lui représenta le concierge qui, après l'avoir obséquieusement salué, s'effaçait devant lui pour le laisser passer, c'est différent; mais vous eussiez pu, en le prononçant tout d'abord, m'épargner le désagrément de vous faire attendre.

Montchevreuil n'en revenait pas. Mais il n'était pas homme à faire paraître son étonnement et à ne pas profiter de cette aveur inouïe du hasard qui lui avait fait rencontrer si inopinément ce *Ventre saint-gris* qui avait la vertu du *Sésame, ouvre-toi.*

—Venez, mon brave, dit-il au concierge en lui mettant un louis dans la main; voilà qui vous dédommagera de votre peine. Qu'il ne soit plus question de ce petit malentendu. Je vous suis.

—Permettez que je passe à mon poste ou que vous n'avez plus besoin de moi. Au troisième, la porte en face. Vous trouverez-là, sans doute, ce que vous cherchez.

Montchevreuil monta et se trouva bientôt mêlé, d'abord comme spectateur, puis comme acteur, au plus étrange, au plus imprévu, au plus inouï des imbroglios.

Quand il entra dans l'antichambre, assez vaste, il fut surpris d'y respirer cet air chaud, cette odeur de fleurs, d'y voir ces reflets de lumière et d'y entendre ces murmures de voix chuchottantes qui donnent une physionomie si particulière aux vestibules de chapelle, le jour d'une fête.

C'est, en effet, dans une chapelle qu'il allait pénétrer, chapelle d'un messie profane, d'un homme déifié par le pieux fanatisme des fidèles qui célébraient la plus belle des fêtes de leur culte, celle du retour.

Le salon que consacrait en quelque sorte cette enthousiaste apothéose dont se préparaient doucement les larmes et les palmes, était occupé par une trentaine de personnes, hommes et femmes, serrées en demi-cercle autour de l'autel.

Cet autel était un trône, ou plutôt un fac-simile de trône.

A la droite de la cheminée, où flambait un feu clair, était placé, sous un demi-dais de velours bleu à crépines d'argent, un vaste fauteuil de velours bleu, au bois argenté, qui reposait sur une sorte d'estrade à laquelle on accédait par un triple degré et recouverte également d'un tapis bleu, fleuri de lis d'argent.

Sur ce fauteuil-trône, un personnage d'une trentaine d'années, à l'air imposant et mystérieux, légèrement poudré, était assis et parlait incliné vers l'auditoire, en jouant d'une main distraite, dont la blancheur, veinée d'azur, éclatait même sous la dentelle de ses manchettes, avec le Saint-Esprit suspendu par un ruban bleu à son cou.

On buvait avidement les moindres paroles sorties de cette bouche auguste. On aurait entendu une mouche voler, tant était intense ce silence de sanctuaire.

Quand Montchevreuil franchit le seuil, presque ébloui, au sortir de l'antichambre obscure en comparaison de ce salon éclairé *à giorno* par les feux que multipliaient les larmes de cristal d'un lustre solennel,—astre étincelant dont de nombreuses girandoles, appliquées aux murs, semblaient les satellites,—sa présence fut à peine aperçue.

Cependant, l'orateur s'étant tu avec dignité, quelques têtes se retournèrent, notamment celle de la marquise Sciarra-Meilfiore, qui dissimula sa surprise dans un sourire, et celle de M. Cabuche, qui affecta, au contraire, la satisfaction qu'on éprouve à la vue d'un hôte attendu.

Il fit à Montchevreuil un signe discret d'intelligence et, celui-ci s'étant avancé à travers la triple haie des assistants qui lui ménagèrent le passage, Cabuche prit la main du comte, de l'air d'un initiateur, introduisant un homme de choix.

Monseigneur, prononça-t-il, en s'inclinant respectueusement devant le personnage au cordon bleu, que Votre Altesse royale m'excuse de la témérité qui me fait interrompre son pathétique récit. Mais c'est pour moi un devoir impérieux, et aussi un inappréciable honneur de lui présenter un homme qui a déjà rendu à sa cause les plus grands services. M. le comte de Montchevreuil, marquis d'Herbault, un des héros de cette journée, qui en présage d'autres plus radieuses encore. Dans l'hommage de celui qui a aujourd'hui le premier secoué le joug de l'idolâtrie qui a trop longtemps aveuglé les Français, de celui qui a renversé dans la poussière—(l'intention était réputée pour le fait)—l'image de l'usurpateur, Votre Altesse royale puisera le courage nécessaire pour continuer l'histoire de ses malheurs et l'espérance de les voir bientôt finir. Faisant fonctions de héraut d'armes, j'appelle le serment de foi et d'hommage du comte de Montchevreuil, fils des preux, à Son Altesse royale Charles-Louis, duc de Normandie, Dauphin de France, unique descendant mâle et seul légitime héritier de Leurs Majestés Louis XVI et Marie-Antoinette, martyrs de la Révolution, et qui du haut du ciel, aujourd'hui leur demeure, bénissent le triomphe encore inattendu, bientôt public, de leur enfant, miraculeusement échappé de la prison du Temple!

—Vive Louis XVII! s'écria l'assistance.

Montchevreuil s'approcha du trône, et, fléchissant le genou devant le prince, baisa respectueusement la main qu'il lui tendait. Alors, avec un élan cordial digne d'Henri IV le prétendant se leva, attira vers lui ce courtisan d'élite et daigna l'embrasser, au milieu de l'émotion universelle.

Puis, sur un signe gracieux de remerciment à l'introducteur, de bienvenue au catéchumène, qui prit place dans le coin des purs, derrière le pavois, Charles Louis se rassit, trempa ses lèvres dans un gobelet plein d'un vin généreux, et les essuyant avec un mouchoir brodé, qu'il tira de la poche de son habit de peluche feuille-morte, il ferma les yeux un instant, se recueillant dans ses douloureux souvenirs, dont il allait dérouler de nouveau devant ses auditeurs enthousiastes l'émouvant tableau.

(*A continuer*)

VAPEURS.

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

Jusqu'à nouvel ordre, le steamer CAMELIA, partira du Lac, comme suit:

Le LUNDI, et le JEUDI à l'arrivée du train de 11 heures du matin, le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi, du N. O. City Railroad partant de la rue du Canal.

Retour: il quittera Madisonville le LUNDI, à 6 heures et demie du matin, le MARDI et le VENDREDI, à 7 heures et demie du matin, le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à "Old Landing."

Il se reliera, à chaque voyage, avec le steamer Ruby, pour Covington.

FRET.

Le "Camelia" recevra le fret, à chaque voyage, au Pont Magnolia, près du Bassin.

Ces voyages se feront tant que le steamer ne sera pas arrêté par le mauvais temps ou les basses eaux.

Pour plus de détails, s'adresser à C. M. SORIA, Au No 20 de la rue de l'Union.

25sept—

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.

Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur NATCHEZ, T. P. Leathers, Capitaine, J. F. Muse, Commis.

Se relie ici, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JANNEY & WORK, 108 Commune et HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Le soussigné prend le fret et signe les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. R. BROCKETT, Agent.

25sept— Au No 39 de la rue des Magasins.

Pour Grand Ecore.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, Alexandria, les débarcadères de Norman, Barbin, Ware, et tous les autres ports intermédiaires de la Rivière Rouge. Le beau bateau à vapeur NEW BART ABLE, Capitaine R. SINNOT, Commis GEO. C. HAMILTON, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il répondra à tous les appels. Pour fret ou passage, s'adresser à R. W. ADAMS, No. 21 du Commercial Place.

Enov—

BAYOU SARA.

Deux voyages par semaine. Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 5 heures P. M. Pour Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Lot de l'Istore, Baton-Rouge, Plaquemine et tous les débarcadères intermédiaires, le paquebot de première classe, OUACHITA BELLE, J. C. Libano, capitaine, J. H. Mossop, commis, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, 82 Gravier. LORD & McPEAKE, 48 Camp.

Oct 4—

Paquebot de la Nouvelle Orléans de la côte et de Baton Rouge.

Deux voyages par Semaine.

JOURS de départ tous les MERCREDIS matin à 10 heures et tous les SAMEDIS soir à cinq heures. Le bateau à vapeur ST. JOHN. J. P. McELROY, Capitaine. [illegible], Commis.

Jours de retours à la Nouvelle Orléans, tous les LUNDIS et VENDREDIS.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No. 82 Bienville.

10 nov—

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodeaux. Deux fois par semaine.

HENRY TETE, J. F. AUCOIN, Capitaine, M. H. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS soirs à 5 heures et tous les VANDREDIS matin à 10 heures.

Retour: il partira de Donaldsonville tous les DIMANCHES et MERCREDIS matin.

Le TETE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à B. RIVET, 105 rue Decatur, près St Louis.

16juillet—

Paquebot de jour jusqu'à Donaldsonville

Le Steamer neuf et fin marcheur RAPID TRANSIT, F. J. Oakes, Capitaine, L. G. Generelly, Commis, part du pied de la rue Conti les Lundis, Mercredis et Vendredis à 10 heures précises du matin.

Revenant tous les deux jours, il part de Donaldsonville à 6 heures du matin. Pour le passage s'adresser à bord ou à C. G. WAYNE, Agent, 105 rue Gravier.

N. B.—Il est défendu à qui que ce soit de contracter pour le Steamer "Rapid Transit", à moins d'avoir un ordre de moi.

F. J. OAKES, Capitaine.

AGENTS DE L'ABEILLE.

G. JUSTCOMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.

M. FR. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.

E. C. BERNARD, à Brulé Landing, Ouest Baton Rouge.

WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.

L. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage pour la paroisse de la Pointe-Coupée.

E. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.

A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.

M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.

M. L. DUPLEIX à Natchitoches.

M. Wm. L. ROCHE, député Maître-de-Poste Plaquemines, paroisse Iberville.

O. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Marie,

P. DAMARE, St-Martinville.

VALERY THIBODEAU, Pont-Breau.

A. DURIO, Arnaudville.

PETETIN, Grand-Coteau.

NIERE CONSOULIN, Fausse-Pointe.

NEVEU, Vermillonville.

LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).

A. BOYER, Moreauville, (Avoyelles)

SELVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à Joliette (Grand).

Wm. HUBBOB, à Jeannerette, paroisse Ste-Marie.

EDGAR DELERY, à St-Louis.

L.S.L.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE —POUR— UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE —FERA— à la Nouvelle-Orléans, Lne, LE MARDI, 12 Mars 1878,

LE GRAND TIRAGE MENSUEL DE LA LOTERIE A $2.

CLASSE C.

GROS LOT: $30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110 400!

Le tirage commencera positivement à dix heures du matin.

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE, DANS LA MATINEE DU Mardi, 12 Mars 1878, —A LA— NOUVELLE-ORLEANS, LOUISIANE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de....	$30,000, soit......	$30,000
1 Lot de....	10,000..........	10,000
1 Lot de.....	5,000..........	5,000
2 Lots de....	2,500..........	5,000
5 Lots de....	1,000..........	5,000
20 Lots de....	500..........	10,000
100 Lots de....	100..........	10,000
200 Lots de....	50..........	10,000
500 Lots de....	20..........	10,000
1000 Lots de....	10..........	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000 soit.... 2,700

9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000 soit.... 1,800

9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000 soit.... 900

1,857 Lots se montant à.......... $110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 692, New-Orleans Post Office.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de Poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

SOUVENEZ-VOUS QU'AU GRAND TIRAGE DU 12 MARS 1878.

TOUS LES LOTS —SONT— Payés sur Présentation.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN, Président.

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SERA RENVOYÉE.

Bon Marché!!! Bon Marché!!!

LE PALAIS —DES— MEUBLES

A l'Enseigne de l'AIGLE D'OR,

Jos. B. Hubbard

Au No 122 de la rue des Remparts, côté Sud, coin Perdido,

Vient de compléter son stock et offre un assortiment aussi beau, aussi varié, des genres aussi nouveaux que ceux d'aucun autre établissement du Sud.

Les mobiliers de chambres sont superbes et se vendent à une modicité de prix inouïe.

Armoires à Glaces,

Toilettes Françaises,

Matelats à Ressorts

Plumes d'Oies vivantes,

AMEUBLEMENTS de SALONS,

de manufacture locale, à couvertures de soie, laine et soie et voils de chèvre;

GLACES, à cadres dorés ou en noyer;

Tables,

Chaises de fantaisie,

Berceuses,

Pupitres de salons,

Tables de jeu,

Etagères,

Secrétaires pour dames,

Etagères,

Tables à ouvrage

&c., &c., &c., &c.

CADEAUX —DE— Jours de Fête!

Un choix de BUFFETS parmi lesquels se trouvent les Reine Anne et East Lake.

Tables à allonge,

Services en argent et en porcelaine,

Ameublements de Bibliothèque et de Vestibule,

Bibliothèques, Tables de Bibliothèques, Secrétaires, Secrétaires à cylindres, Pupitres, Tables de Bureaux.

Chaises de Vestibule—les plus élégantes et les plus simples,

Porte-Chapeaux et Porte-Parapluies, Pliants,

Meubles Communs et Ordinaires pour la campagne, pour les domestiques et pour la cuisine,

— A UNE —

REDUCTION DE PRIX.

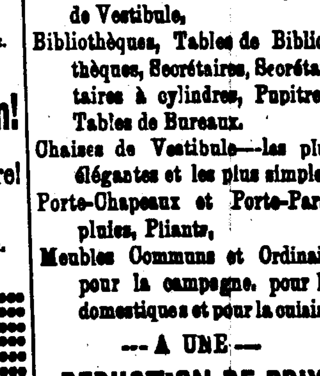

La Maison a été établie en 1840.

Sa réputation est sa meilleure recommandation.

SA DEVISE EST

"Bon Marché au Comptant!"

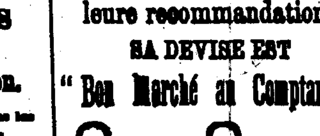

JOSEPH B. HUBBARD,

Au No 122 de la rue des Remparts, 84, 86, 88, 90 et 92 de la rue Perdido.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street comme il suit:

AMERIQUE, Delord, mercredi, [illegible] février.

LABRADOR, Sanglier, mercredi, 6 mars.

FRANCE, Trudelle, mercredi, 13 mars.

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS

Passage d'Entrepont avec ameublement complet, comprenant vin, literie et ustensiles, [illegible] y compris le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans à New-York.

Les paquebots marqués d'une astérique ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent, Gallier Court, No 2, Nouvelle-Orléans.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

KNICKERBOCKER, NEW ORLEANS, HUDSON, CORTES.

Le steamer NEW ORLEANS, Geo. Dearborn, commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse JEUDI, 21 Fév. à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est [illegible] cette ligne à 3/4 pour cent.

Passage—Cabine.......$[illegible]. Entrepont....... [illegible]. Billet d'excursion [illegible].

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE du Nord reprendront leur service régulier d'automne prochain comme suit: [illegible]

Hannover	28 janv.	environ
Frankfurt	3? fév.	

Ces steamers [illegible] Havre et à la Havane et, [illegible] à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

[illegible]

Pour plus de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & Co, Agents, No [illegible] de la rue de l'Union.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du et après le 2 décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira, de la tête de la rue Bienville, à sept heures et trente minutes du matin, pour Westwego, et transportera les passagers qui se rendent aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 3 heures du soir et arrive à la Nlle-Orléans à 4 h. [illegible]

Le bateau qui se rend à [illegible] excursion du Dimanche partira à [illegible] heures du matin et sera de retour le même jour à 5 heures du soir.

Le fret reçu au même endroit, à 5 heures et 30 minutes et sera livré le lendemain.

G. A. FAYNE, Surintendant.

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.

[redacted]

LA GRANDE ROUTE DE LA MALLE POUR L'EST ET LE NORD.

Deux trains express par jour, arrivent à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partant comme suit:

[illegible]

Les billets se vendent au bureau, angle des rues Camp et Commune, en face du City Hôtel.

J. W. COLEMAN, Agent des billets. D. E. ROBINSON, Surintendant.

THE NEW ORLEANS AND MOBILE RAILROAD—MOBILE LINE.

[redacted]

GREAT NORTHERN AND EASTERN MAIL ROUTE.

Double Daily Express Trains arrive and depart from depot, foot of Canal street, as follows:

[illegible]

J. W. COLEMAN, Ticket Agent.

[redacted]

GRANDE ROUTE DE JACKSON.

Ligne du chemin de fer de Chicago, St-Louis et Nouvelle-Orléans.

A partir du 11 novembre 1877, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

[illegible]

Les trains d'agrément entre la Nlle-Orléans et Macomb City partent de la Nlle-Orléans à [illegible] P. M. le samedi, et à 7 heures le dimanche. Ils arrivent à [illegible] A. M. et à [illegible] P. M. le lundi.

Billets en vente et renseignements fournis au No 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.

F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.

Great Jackson Route.

[redacted]

Chicago, St-Louis & New Orleans Railroad Line.

Double Daily Through Trains.

Will arrive at and depart from the Calliope St. Depot from Nov. 15th 1877, as follows:—

[illegible]

PULLMAN PALACE SLEEPERS THROUGH TO LOUISVILLE, CINCINNATI AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE.

[illegible]

A. D. SHELDON, Agent.

F. CHANDLER, General Passenger Agent.

[redacted]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne tous les jours, à HUIT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 9 heures A. M.

[illegible]

GEO. PANDELY, Surintendant.

[illegible]

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 17 Février 1878.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 11 A 1 HEURE DU MATIN.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance des POMPIERS De la Nouvelle-Orléans.

TROISIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à l'article 1 de la Charte, cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année se terminant le 31 décembre 1877.

[illegible]

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte prise des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers.

R. H. BENNERS, Secrétaire. I. N. MARKS, Président.

Fait et assermenté devant moi, notaire, ce 15 janvier 1878.

W. H. KLEINPETER, Notaire.

Nlle-Orléans, 16 janvier 1878.

A un meeting du Conseil de Direction tenu ce jour, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants à prendre des profits nets de l'année se terminant le 31 décembre 1877, à savoir: [illegible]

Les dividendes participants aux assurés (non actionnaires) payables comptant sur demande.

I. N. MARKS, Président. T. FRUDHOMME, Vice-président. R. H. BENNERS, Secrétaire.

CONSEIL DES DIRECTEURS

JACOB ALEXANDER,	A. P. KIP,
LEON BERTOLI,	E. S. LEVY,
E. E. BIERHORST,	LOUIS A. WILTZ,
E. E. CAIN,	T. FRUDHOMME,
JOHN FITZPATRICK,	G. SPORL,
I. N. MARKS,	WASH MARKS,
CHAS BEHARD,	OTIO THOMAN,
C. TAYLOR GAUCHE,	GEO. WATERS,
A. M. ISAACSON	HENRY RUSSELL.

[illegible]

Compagnie d'assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

AU No 104 DE LA RUE DU CANAL

VINGT-TROISIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane. Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Signé, sous serment, pardevant moi, ce 7 juin 1877.

JAMES FAHEY, Notaire.

A une réunion des Directeurs, le 7 juin 1877, il a été résolu de déclarer un DIVIDENDE COMPTANT de vingt pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1877, dividende qui sera payable le lundi de juillet prochain.

Il a été également résolu de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt à raison de cinq pour cent par an sur leurs actions.

—DIRECTEURS—

P. MARFERO,	E. TOBY,
S. E. BELF,	HY. BEERE,
P. FOURCHY,	H. W. SMITH,
D. A. CHAFFRAIX,	J. H. ALLEN,
CHAS. LAFITTE,	D. FATJO,
	J. J. FERNANDEZ.

VINGT-HUITIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL DE LA

Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle-Orléans, 19 mai 1877.

Les Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1877:

[illegible]

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 19 jour de mai 1877.

W. H. KLEINPETER, Notaire Public.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 11 juin, à ceux qui y ont droit.

Thos. A. Adams,	Fred'k Camerden,
Sam'l B. Newman,	J. L. Harris
Sam'l H. Kennedy,	Reuben O. Bush,
John Phelps,	Joseph Stone,
Adam Thomson,	George Martin,
Henry Abraham,	Alfred Moulton,
Victor Meyer,	L. C. Jurey,
Joseph Bowling,	Edward Nalle,
Edward J. Gay,	Geo. W. Sentell,
Simon Hernsheim,	A. Levy,
Simon Forcheimer,	Wm. H. Matthews,
Jas. B. Wolfe,	Paul E. Mortimer,
B. B. Post,	John V. Moore,
Edward Pilsbury,	W. B. Conger,
Jno R. King,	Henry M. Preston,
	J. J. Irby.

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Jusqu'à décembre 31 1877.

[illegible]

Actif de la Compagnie à la valeur actuelle de la même.

[illegible]

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, secrétaire. J. TUYES, président.

Fait et assermenté devant moi ce 10 janvier A D. 1878. JOHN L. LARRECHE, 3me Justice de Paix.

A un meeting du Conseil de Directeurs qui a été tenu le 10 du courant il a été résolu de payer l'intérêt-dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à partir du 14 courant.

N. O. 10 Janvier 1878. J. W. HINCKS, secrétaire.

DIRECTEURS.

ERNEST MERILH,	H. GALLY,
CHARLES LAFITTE,	ANT. CARRIERE,
CHS E. SCHMIDT,	JULES ALDIGÉ,
CHARLES J. LEEDS,	W. A. BELL,
D. FATJO	PIERRE FOUTS,
A. SCHREIBER,	JULES TUYES,

16 janv—

ANNUAL STATEMENT —OF THE— New Orleans Insurance Company, Up to December 31, 1877.

ESTABLISHED IN 1805.

[illegible]

ASSETS OF THE COMPANY AT THEIR MARKET VALUE.

[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, President.

J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this sixteenth January, A. D. 1878.

JOHN LARRECHE, Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors held on the tenth instant, it was resolved to pay the semi-annual interest DIVIDEND OF FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives, on and after the tenth instant.

J. W. HINCKS, Secretary.

New Orleans, January 16, 1878.

DIRECTORS:

Ernest Merilh,	H. Gally,
Charles Lafitte,	Ant. Carrière,
Charles E. Schmidt,	Jules Aldigé,
Charles J. Leeds,	W. A. Bell,
D. Fatjo,	Pierre Fouts,
A. Schreiber,	Jules Tuyes.

Merchant's Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.

104 CANAL STREET 10[illegible]

ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement:

[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.

G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 8th day of June, 1877.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held the 7th day of June, 1877, it was resolved to declare a Cash Dividend of TWENTY per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1877, payable on the third Monday of July next.

Also to pay to the Stockholders, on demand interest at the rate of FIVE per cent per annum on their stock.

DIRECTORS.

P. MARFERO,	E. TOBY,
S. E. BELF,	D. FATJO,
HY. BEERE,	P. FOURCHY,
H. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. A. CHAFFRAIX,	J. H. ALLEN,
	CHAS. LAFITTE.

THE TWENTY-EIGHTH ANNUAL STATEMENT —OF THE— CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 19, 1877.

The Trustees, in conformity with their charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th April:

[illegible]

The above statement is a correct transcript from the books of the Company.

THOS. A. ADAMS, President.

HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 19th day of May 1877.

W. H. KLEINPETER, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT. Capital Stock of Company, that a dividend of TWENTY PER CENT in cash be paid on MONDAY, June 11, to those parties entitled to receive the same.

Thos. A. Adams	Fred'k Camerden,
Sam'l B. Newman,	J. L. Harris
Sam'l H. Kennedy,	Reuben O. Bush,
John Phelps,	Joseph Stone,
Adam Thomson,	George Martin,
Henry Abraham,	Alfred Moulton,
Victor Meyer,	L. C. Jurey,
Joseph Bowling,	Edward Nalle,
Edw'd J. Gay,	Geo. W. Sentell,
Simon Hernsheim,	A. Levy,
Simon Forcheimer,	Wm. H. Matthews,
Jas. B. Wolfe,	Paul E. Mortimer,
B. B. Post,	John V. Moore,
Edw'd Pilsbury,	W. B. Conger,
Jno. R. King,	Henry M. Preston,
	J. J. Irby.

Société Française d'Assistance Mutuelle de la Ville de Jefferson.

RAPPORT ANNUEL, 1878.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION a l'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler.

[illegible]

Etat de situation —DU— Louisiana National Bank, A LA NLLE-ORLEANS.

Dans l'Etat de la Louisiane.

A la clôture des affaires du 22 juin 1877.

[illegible]

Moi, A. LURIA, Caissier de la susdite banque, [illegible]

A. LURIA, Caissier.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 7 juillet 1877.

EDGAR GRIMA, Notaire.

Exact—Attesté:

THOS. L. AIREY, A. M. BICKHAM, W. H. MATTHEWS,

Etat de situation —DU— STATE NATIONAL BANK —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS A LA CLOTURE DES AFFAIRES, Le 31 Décembre 1877.

RESSOURCES.

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

CHAS. L. DUFUY, Caissier.

SAM'L H. KENNEDY, Président.

L. A. WILTZ, Vice-Président.

ASSOCIATION D'ASSURANCES —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, No 100 RUE DU CANAL.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

Nlle-Orléans, 14 janvier 1878.

CONFORMEMENT à sa Charte, l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1877.

[illegible]

ACTIF.

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

M. MUSSON, Président.

G. LANAUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, notaire public, ce 15me jour de janvier 1878.

G. LE GARDEUR Jr., Notaire public.

A une assemblée régulière de la direction qui a eu lieu le 14 janvier 1878 il a été RÉSOLU de payer SUR DEMANDE les dividendes suivants:

1° UN DIVIDENDE D'INTERET DE DIX POUR CENT pour l'année expirée le 31 décembre 1877 sur le Capital de $[illegible] par actions.

2° UN DIVIDENDE DE DIX POUR CENT aux actionnaires sur le montant net de leurs primes acquises et participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1877 en sus de la réfaction (rebate) de 15 0/0 ou dividende par anticipation, déjà reçu par les dits actionnaires sur le montant brut de leurs primes.

3° De porter au FOND DE RESERVE (15 0/0) QUINZE POUR CENT de la balance des profits des primes, à investir en sécurités du gouvernement des Etats-Unis, conformément aux articles III et V de la Charte.

G. LANAUX, Secrétaire. M. MUSSON, Président.

DIRECTEURS.

A. J. GOMILA,	PIERRE LANAUX,
HENRY ABRAHAM,	E. M. SCOTT,
J. R. CAMORS,	WM. A. BELL,
I. K. SMALL,	JOHN DYMOND,
J. PLAISENT,	JOHN ROCOURT,
L. J. WEBSTER,	M. MUSSON.

Vingtième Tableau Annuel DE LA Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans.

Bureau No 27 rue du Camp.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

H. Y. PEYCHAUD, Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi ce 8 janvier 1878.

M. T. DUCROS, Notaire Public, 15 rue Royale.

A une assemblée des Directeurs tenue le janvier 1878, il a été unanimement résolu qu'un DIVIDENDE COMPTANT de cinq piastres par action provenant des profits de la Compagnie dans l'année expirée le 31 décembre 1877, soit déclaré et payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

AGENTS DE L'ABEILLE.

[illegible]